

Règlement 2023

1. Admission : ouvert à tous sous couvert d'une licence FFA, FSGT ATHLE, FSCT ATHLÉ, UFOLEP ATHLÉ en cours de validité ou d'un certificat médical de non contre indication de la pratique de l'athlétisme en compétition datant de moins d'un an, et s'étant acquitté du montant de l'inscription. Les licences étrangères ou de toute autre fédération ne sont pas acceptées. Tous les concurrents s'engagent à se soumettre aux règles spécifiques de l'épreuve par le seul fait de leur inscription et dégagent la responsabilité des organisateurs pour tout incident ou accident pouvant survenir avant, pendant ou après l'épreuve. À partir de la catégorie espoir (nés en 2003 et avant) pour le 31km, de la catégorie junior (nés en 2005 et avant) pour 13km et de la catégorie cadet (nés en 2007 et avant) pour le 7km.

2. Matériel obligatoire : réserve d'eau d'au moins 75cl, sifflet et couverture de survie obligatoires sur le 31km et conseillés sur le 13km et le 7km.

3. Ravitaillement : 2 ravitaillements sur le 31km et 1 sur les 13 et 7km en liquide et solide sur le parcours, ravitaillements à l'arrivée.

4. Assistance médicale : des équipes de secours seront réparties tout au long des parcours et sur l'aire d'arrivée.

5. Récompenses : sur le Trail de la Haute Durance seront récompensés les 3 premiers au scratch hommes et femmes et le 1er de chaque catégorie (H et F). Sur le challenge les 3 premiers de chaque étape et les 3 premiers du challenge hommes et femmes.

6. Météo : en cas de conditions météorologiques défavorables les organisateurs se réservent le droit de modifier les parcours même en cours d'épreuves ou d'annuler la course.

7. Barrières horaires : 10h30 au Pont des Traverses au 13ème km sur le parcours de 31km. Tout concurrent dépassant cette barrière horaire sera mis hors course et son dossard lui sera retiré. Il pourra toutefois, s'il le souhaite, terminer la course hors délais sous sa propre responsabilité.

8. Droit à l'image : du fait de son engagement, le concurrent donne à l'organisation un pouvoir tacite pour utiliser toute photo ou image le concernant et cède donc son droit à l'image dans le cadre de la promotion et de la communication de l'épreuve.

9. Challenge : départ dans l'ordre établi par les organisateurs pour le prologue, départ avec les écarts des 2 premières étapes pour la montée sèche puis en vague à partir de 20 minutes d'écart.

10. Inscriptions : sur le site <https://sportips.fr> ou sur <https://www.trailhautedurance.fr> à partir du 20.01.2023 ou en envoyant le bulletin d'inscription à : Athlé Trail en Argentiérois (ATA) 50 chemin des Fonzes 05120 L'Argentière la Bessée. Inscriptions sur place possibles.

- ✓ **Challenge des mineurs** (prologue + Trail 13km + montée sèche) : 40€ jusqu'au 18.05.2023 puis 45€, (repas du samedi midi et dimanche midi, t-shirt),

✓ **Trail de la Haute Durance :**

31km 35€ jusqu'au 18.05.2023 puis 40€ (t-shirt compris) limité à 150 dossards

13km 15€ jusqu'au 18.05.2023 puis 20€ (t-shirt compris) limité à 250 dossards

7km 10€ jusqu'au 18.05.2023 puis 15€ sur place(t-shirt compris) limité à 300 dossards

Joëlettes 50€ par équipage (t-shirt compris).

Course open montée sèche 10€ (t-shirt compris), **pas d'inscription le dimanche matin**. Limité à 50 dossards.

Repas 12 euros.

11. données personnelles - RGPD : Les données collectées sur acceptation du coureur lors de l'inscription servent à envoyer de l'information concernant la course avant et après, elles sont conservées 24 mois. Sur simple demande, ces données peuvent être rectifiées ou supprimées.

12. Assurance : responsabilité civile : les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de la FFA. Individuelle accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence, il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

13. Respect de l'environnement : les concurrents s'engagent à respecter le milieu dans lequel ils évoluent, à ne rien jeter dans la nature et à ne pas sortir des sentiers balisés sous peine de disqualification.

14. Parcours :

▪ **Trail de la Haute Durance :**

✓ **L'Ubac Solidaire (Association Le Sourire d'Aurore)** : 7km et 250m D+/- : idéal pour une découverte du trail, ouvert aux marcheurs et joelettes. Petite balade autour du patrimoine de l'Argentière la Bessée.

✓ **Trail des balcons** : 13km et 520m D+/- : parcours en balcon sur le pourtour ouest de la commune de l'Argentière la Bessée. Technique et rapide, le tracé se faufile entre les hameaux suspendus et suit de vieux canaux d'irrigation.

✓ **Trail des Aiguilles** : 31km et 1950m D+/- : parcours alliant montées et descentes techniques et quelques relances. La première partie offre dans le Bois de France un paysage quasi lunaire, et vous amène à la cabane de l'Aiguille avec une vue splendide sur les Écrins et le massif des Aiguillons. La deuxième partie, rive droite de la Durance vous emmène cette fois au Col de l'Aiguille puis sur les Crêtes de la Rortie avec des passages spectaculaires, pour redescendre à l'Argentière.

✓ **Montée sèche (dimanche 21 mai)** : montée de 2,5km et 580m D+ rive droite du Fournel. Le parcours serpente dans la forêt et emprunte une ancienne tire de bois par câble pour arriver sur la piste du col des Lauzes.

▪ **Challenge des mineurs :**

➤ **Prologue** : 4km à plat sur 2 boucles empruntant en grande partie le sentier du patrimoine industriel de l'Argentière la Bessée.

➤ **Trail des balcons** : 13km et 520m D+/- : parcours en balcon sur le pourtour ouest de la commune de l'Argentière la Bessée. Technique et rapide, le tracé se faufile entre les hameaux suspendus et suit de vieux canaux d'irrigation.

➤ **Montée Patrick Vigne** : montée sèche de 2,5km et 580m D+ rive droite du Fournel. Le parcours serpente dans la forêt et emprunte une ancienne tire de bois par câble pour arriver sur la piste du col des Lauzes.